

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 14201
Numéro SIREN : 523 548 766
Nom ou dénomination : Sépia

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2023 sous le numéro de dépôt 57652

SEPIA

Société par actions simplifiée au capital de 15 861 600 euros

Siège social : 89 boulevard Haussmann, 75008 Paris

523 548 766 RCS PARIS

ci-après la « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION

EN DATE DU 31 MARS 2023

Le 31 mars 2023, à 17h30, le Comité de direction de la Société (le « **Comité** ») réuni par visioconférence sur convocation de sa présidente, Madame Martine Cligman, est appelé à se prononcer sur l'ordre du jour suivant, arrêté par elle :

1. (...) Nomination de Monsieur Alain Pitous en qualité de membre du Comité ;
2. Nomination d'un nouveau membre du Comité, (...) ;
3. (...)
4. (...)
5. Nomination de Monsieur Alain Pitous en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Gérard Kling ;
6. Questions diverses ;
7. Pouvoirs pour formalités.

Participent à la délibération :

- Madame Martine Cligman, présidente du Comité ;
- Monsieur Dominique Jacomet, membre du Comité ;
- Monsieur Alain Maillot, membre du Comité.

Monsieur Alain Pitous et Madame Cécilia Della Berta sont présents.

Madame Cécilia Della Berta est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Madame Martine Cligman constate que l'ensemble des membres du Comité sont présents ou représentés. Le Comité peut donc valablement délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

(...)

PREMIERE DECISION

((...) Nomination de Monsieur Alain Pitous en qualité de membre du Comité)

(...)

Le Comité prend acte de la décision de l'Assemblée Générale de la Société en date du 6 décembre 2022 et propose dès lors de nommer, avec effet immédiat, (...), Monsieur Alain Pitous, né le 18 novembre 1961 à Argentan (61), de nationalité française, demeurant 3 avenue de Paris, 91410 Dourdan, en qualité de membre du Comité, pour une durée indéterminée.

Le Comité décide que pour l'exercice de ses fonctions de membre du Comité Monsieur Alain Pitous ne percevra aucune rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité (2 votes POUR), Monsieur Alain Maillot contestant la révocation de Monsieur Kling, mais n'ayant toutefois pas d'objection à la nomination de Monsieur Alain Pitous.

Les membres du Comité suspendent leurs délibérations et constatent que le Comité est désormais composé de quatre (4) membres.

Ce constat fait, les membres du Comité poursuivent leurs délibérations.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau membre du Comité (...))

(...)

(...) la Présidente propose de nommer, avec effet immédiat, (...), Madame Cécilia Della Berta, née le 26 avril 1977 à Villeurbanne (69), de nationalité française, demeurant 12 rue des deux ponts, 75004 Paris, en qualité de membre du Comité, pour une durée indéterminée.

Le Comité décide que pour l'exercice de ses fonctions de membre du Comité Madame Cécilia Della Berta ne percevra aucune rémunération.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité (3 votes POUR), Monsieur Alain Maillot votant CONTRE.

(...)

* *

*

Les membres du Comité suspendent leurs délibérations et constatent que, conformément aux dispositions de l'article 21 des statuts de la Société, le Comité est à nouveau composé de cinq (5) membres et peut donc valablement statuer.

Ce constat fait, les membres du Comité poursuivent leurs délibérations.

* *

*

(...)

QUATRIEME DECISION

(Révocation de Monsieur Gérard Kling de ses fonctions de Président de la Société)

La Présidente rappelle que Madame Cligman souhaite la révocation de Monsieur Gérard Kling de ses fonctions de Président de la Société et soumet en conséquence cette délibération au vote du Comité de Direction.

(...)

En conséquence, les membres du Comité décident de révoquer Monsieur Gérard Kling de ses fonctions de Président de la Société avec effet immédiat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité (4 votes POUR), Monsieur Alain Maillot votant CONTRE.

CINQUIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Alain Pitous en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Gérard Kling)

La Présidente informe les membres du Comité qu'il convient de procéder à la nomination d'un nouveau Président de la Société en remplacement de Monsieur Gérard Kling, et qu'il est proposé la nomination de Monsieur Alain Pitous pour une durée indéterminée.

Les membres du Comité décident de nommer Monsieur Alain Pitous, né le 18 novembre 1961 à Argentan (61), de nationalité française, demeurant 3 avenue de Paris, 91410 Dourdan, en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat.

(...)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité (4 votes POUR). Monsieur Alain Pitous s'ABSTENANT de voter.

(...)

SEPTIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

Les membres du Comité confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

Certifié conforme à l'original

DocuSigned by:


SDM124689874432
Monsieur Alain Pitous
Président